



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE
LA SCOLARITE (DAAS)

COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGO PRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL A CANDIDATURE

MASTERS RECHERCHES : ENERGIES RENOUVELABLES ET HABITATS, CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT, CHIMIE ORGANIQUE

Le Président de l'université de Kara, Président du conseil de l'Université, porte à la connaissance des étudiant d'une licence LMD ou d'une maîtrise classique qu'il est ouvert à l'Université de Kara, pour le compte de l'année académique 2024-2025, le recrutement des candidats en masters recherches dans les conditions ci-après :

Master	Domaine
Énergies renouvelables et habitats	Science et Technologie
Chimie de l'environnement	
Chimie organique	

MODALITES D'ADMISSION

- Etre titulaire d'une licence LMD ou d'une maîtrise classique avec au moins une mention assez bien dans la spécialité postulée ;
- Avoir de réelles aptitudes pour la recherche et la rédaction scientifique.

CONSTITUTION DE DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'Université de Kara ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) des diplômes ou attestation des diplômes suivants :
 - Baccalauréats 2^{ème} partie et licence LMD (pour les candidats issus du système LMD) ;
 - Baccalauréats 2^{ème} partie, licence et maîtrise classiques (pour les étudiants de l'ancien système) ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) des relevés de notes du baccalauréat 2^{ème} partie et licence LMD (pour les candidats issus du système LMD) et du baccalauréat 2^{ème} partie, licence et maîtrise classiques (pour les étudiants de l'ancien système) ;
- Une lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur de rang A ;
- Un curriculum vitae actualisé du candidat ;

- Une copie légalisée (dossier scolaire) d'une pièce d'identité ;
- Un projet de recherche de deux pages au maximum (times News Roman, interligne 1,5 taille de police 12) sur le sujet que le candidat veut aborder en master. Ce projet doit expliquer la problématique, l'intérêt du sujet, les objectifs, les hypothèses de recherche, la méthodologie et les résultats attendus ;
- Une copie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une copie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- Une attestation de mise en disponibilité ou une autorisation de l'employeur pour les travailleurs (tous ceux qui ont des engagements ailleurs sont informés que le master à l'Université de Kara nécessite une assiduité et une présence effective aux enseignements et aux séminaires) ;
- Une quittance non remboursable pour étude de dossier de 15 000 FCFA pour nationaux-zone UEMOA, 20 000 FCFA pour hors UEMOA payable à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara.

DEPOT ET SELECTION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont déposés à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) du **05 août au 10 septembre 2024 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.**

La sélection des candidats se fera en deux étapes :

- **Etape 1:** étude de dossier;
- **Etape 2:** entretien oral des candidats retenus à l'étape 1 aura lieu au Campus Nord à Pya à la FaST.

Les listes des candidats retenus aux étapes 1 et 2 seront publiées par affichage à la FaST et à la DAAS.

INSCRIPTION ACADEMIQUE

Les candidats définitivement retenus procéderont à leur inscription à la DAAS pendant la période ouverte pour les inscriptions de la rentrée académique 2024-2025.

DUREE DE LA FORMATION ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ SEMESTRIELLE

La durée de la formation est de quatre (04) semestres. À la fin de chaque semestre, un examen sera organisé dans chaque unité d'enseignement. Il sera organisé un examen spécial dans les unités d'enseignement que les étudiants n'auront pas pu valider lors du premier examen.

Fait à Kara, le **31 JUIL 2024**

Le Président,



Prof. Kokou TCHARIE